

M. Grégoire: Monsieur l'Orateur, si l'honorable député de Charlevoix (M. Asselin) veut parler, qu'il parle fort, car à cause de la distance qui nous sépare, je n'ai pas compris du tout ce qu'il a dit.

L'hon. M. Asselin (Charlevoix): Lorsque j'aurai à répondre au député de Lapointe, je pourrai le faire facilement étant donné les arguments faibles qu'il apporte actuellement.
[Traduction]

M. Ed. Schreyer (Springfield): Monsieur l'Orateur, je voudrais profiter de l'occasion pour faire quelques brèves remarques sur la mesure législative dont nous sommes saisis. Je tiens à dire, tout d'abord, que je ne voudrais sûrement pas qu'on s'imagine que je participe à une obstruction systématique.
(Exclamations)

Si je tiens à dire quelques mots, c'est que plus j'écoute les réponses du gouvernement et du ministre aux questions qui leur sont posées par des députés de notre côté, pour savoir pourquoi ils refusent d'augmenter la pension de vieillesse, plus je suis persuadé qu'ils n'ont donné jusqu'ici aucune raison suffisante.

• (10.30 p.m.)

Je voudrais demander au ministre de nous expliquer clairement pourquoi le gouvernement refuse de prendre des mesures pour remédier à la situation de nos vieillards, due à leur maigre revenu. Nous disposons d'assez de renseignements pour savoir clairement que le revenu minimum nécessaire de nos jours aux bénéficiaires de la pension de vieillesse se situe entre \$110 et \$140 par mois. Le montant varie suivant les différentes études faites à ce sujet. Ainsi, j'ai sous les yeux un résumé des renseignements fournis par la Conférence canadienne sur la gérontologie. D'après les estimations, il faudrait un minimum de \$138.96 par mois pour permettre à un vieillard pensionné de vivre comme nous le souhaitons. Le Conseil de la planification sociale du Toronto métropolitain a donné le chiffre de \$126.47 par mois comme le strict minimum nécessaire aux vieillards pensionnés. Il y a bien entendu d'autres études qui ont été menées sur la question. Les ministériels devraient admettre l'évidence criante: il faut augmenter le pouvoir d'achat de nos citoyens âgés et hausser les pensions de vieillesse.

C'est le moment approprié de demander au ministre—et je ne veux pas être sarcastique, loin de moi le désir de railler les honorables vis-à-vis—vu les données recueillies et les études entreprises sur le niveau de revenu nécessaire aux vieillards pensionnés, comment le gouvernement peut-il rester inactif et maintenir les pensions à \$75 par mois? Ce montant est d'environ 50 à 65 p. 100 inférieur au niveau considéré comme un minimum ab-

[L'hon. M. Asselin.]

solu par les divers groupes d'étude consultés.

Les honorables vis-à-vis ont soutenu, et tout particulièrement le ministre en présentant cette mesure, que celle-ci fournira un revenu supplémentaire aux personnes qui prouvent qu'ils sont admissibles à ce régime après une évaluation des ressources et des besoins. Toutefois, le ministre ne doit pas être si pressé de fournir ce revenu supplémentaire si on utilise une formule aussi complexe que l'évaluation des ressources et des moyens. Pourquoi s'engager dans le dédale de la bureaucratie lorsque ce revenu supplémentaire, amplement justifié, pourrait être accordé d'une façon plus simple en portant pour tous la pension de vieillesse à \$100 par mois. Les honorables vis-à-vis, j'en suis certain, y compris le ministre, peuvent dire de temps à autre que des députés de ce côté-ci de la Chambre exploitent la question à des fins partisans ou politiques. Néanmoins, si le ministre est de cette opinion, c'est une attitude vraiment très sévère. Si les honorables vis-à-vis se complaisent à échanger des invectives et à dire qui est hypocrite ou non—je veux parler précisément de l'accusation faite par le ministre des Transports (M. Pickersgill) d'après qui un membre de notre parti agissait hypocritement lorsqu'il parlait de la nécessité d'augmenter les pensions de vieillesse—alors je ferai savoir au ministre que nous de ce côté-ci pouvons employer exactement le même langage.

On nous a mis au courant de la publicité accordée par le gouvernement au cours des derniers mois à la lutte contre la pauvreté et nous estimons que tout cet effort est hypocrite à la lumière de l'attitude adoptée aujourd'hui par le gouvernement sur la question du niveau des pensions de vieillesse. Si le gouvernement veut sincèrement s'attaquer sans délai et avec un minimum de bureaucratie au problème de la pauvreté, il peut le faire d'office dans le domaine des pensions de vieillesse.

Le gouvernement refuse-t-il d'accepter la demande des députés de notre parti? Le gouvernement refuse-t-il d'augmenter les pensions de vieillesse parce que cela coûterait trop cher au pays? Est-ce sa réponse ou refuse-t-il d'augmenter les pensions de vieillesse à l'heure actuelle parce qu'une telle mesure pourrait encourager l'inflation? Est-ce le motif du gouvernement pour ne pas augmenter les pensions de vieillesse? Si tel est le cas, je donnerai au ministre une réponse très claire à savoir que si, selon le ministre, le pays ne peut pas se permettre d'augmenter les pensions à \$100 par mois, alors le gouvernement établit assez étrangement ses priorités car nous dépensons plus d'argent dans d'autres secteurs de l'économie qui n'ont aucun rapport avec des considérations humanitaires.